



Berne, le 17 novembre 2021

Rapport concernant les résultats de la consultation

Consultation relative au «financement d'un approvisionnement en électricité sûr des émetteurs Polycom de la Confédération»

Table des matières

1.	Contexte	3
2.	Objet de la procédure de consultation	3
3.	Procédure de consultation.....	3
3.1.	Vue d'ensemble des prises de position enregistrées	3
3.2.	Cantons	4
3.3.	Partis politiques.....	4
3.4.	Autres milieux intéressés	5
4.	Répertoire des entrées.....	6
4.1.	Cantons	6
4.2.	Partis politiques.....	7
4.3.	Associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne œuvrant au niveau national.....	7
4.4.	Associations faîtières de l'économie sur le plan suisse	7
4.5.	Autres milieux intéressés	8

1. Contexte

Une panne généralisée du réseau électrique à l'échelle nationale entraînerait une situation particulière, voire extraordinaire, qui mobiliserait toutes les autorités et organisations chargées du sauvetage et de la sécurité (AOSS) en Suisse. La communication à l'aide de Polycom revêtirait alors une importance capitale pour la conduite des opérations et pour la maîtrise de la crise. Une panne des émetteurs du réseau Polycom due à une autonomie électrique insuffisante restreindrait donc sérieusement la communication entre les AOSS et entraverait fortement la gestion de la crise.

L'Administration fédérale des douanes (AFD) est responsable d'environ un tiers des emplacements d'émetteurs Polycom appartenant à la Confédération. Le 27 juin 2012, le Conseil fédéral a chargé cet office d'examiner l'approvisionnement en électricité du réseau radio national de sécurité Polycom, et de le renforcer si nécessaire, notamment dans la perspective d'une pénurie d'électricité.

Si une panne d'électricité devait durer plus de huit heures, la couverture radio des frontières s'en trouverait fortement réduite à l'heure actuelle.

Depuis 2016, l'AFD s'est dotée d'une stratégie de renforcement de l'autonomie électrique des emplacements d'émetteurs, dont le but est de garantir l'approvisionnement en électricité. Le démarrage de la mise en œuvre n'a cependant pas encore pu avoir lieu en raison de l'absence de financement et de la priorité accordée à d'autres projets plus importants. La réalisation de cette stratégie doit permettre la desserte intégrale et continue de Polycom dans les cantons frontaliers en cas de panne d'électricité. Les cantons ont déjà concrétisé leurs propres stratégies pour les sites dont ils sont responsables. La communication pour la maîtrise des événements est donc assurée.

2. Objet de la procédure de consultation

Afin de garantir la communication et la conduite opérationnelle de bout en bout (*end to end*) au moyen de Polycom sur l'ensemble du territoire national, y compris en cas de panne généralisée du réseau électrique, il est nécessaire de renforcer l'autonomie électrique des emplacements des émetteurs de la Confédération et de certains systèmes d'alimentation de secours opérationnels (par ex. possibilités de charge autonome des appareils radio portatifs).

Dans le projet mis en consultation, les dépenses totales pour l'approvisionnement en électricité sûr des émetteurs de la Confédération ont été indiquées à environ 58,4 millions de francs pour les années 2023 à 2030. Le Conseil fédéral a demandé un crédit d'engagement pour les dépenses d'investissement uniques en matière d'acquisition de matériel d'un montant de 36,5 millions de francs sur la période 2023 à 2026. Les coûts d'exploitation annuels ont été estimés à deux millions de francs.

En vue de l'élaboration du message, il a été prévu de vérifier une nouvelle fois les dépenses totales au cours de la consultation, en particulier également dans le contexte de l'utilisation de potentiels de synergies entre l'accroissement de l'autonomie en électricité des réseaux publics de téléphonie mobile et du réseau Polycom sur des sites partagés. Par ailleurs, une éventuelle prise en compte des coûts d'exploitation devrait être examinée dans le cadre du crédit d'engagement.

3. Procédure de consultation

3.1. Vue d'ensemble des prises de position enregistrées

Par décision du 17 février 2021, le Conseil fédéral a chargé le Département fédéral des finances de mener une procédure de consultation sur le crédit d'engagement «Financement d'un approvisionnement en électricité sûr des émetteurs de la Confédération». Cette consultation s'est déroulée du 17 février au 25 mai 2021. Les cantons, les partis politiques, les associations faitières nationales des communes, des villes et des régions de montagne, ainsi que

les associations nationales de l'économie et les autres milieux intéressés, ont été invités à s'exprimer sur le projet. Au total, 50 prises de position ont été enregistrées.

Catégorie	Invité	Prises de position enregistrées
Cantons (y c. la Conférence des gouvernements cantonaux [CdC])	27	26
Partis politiques représentés à l'Assemblée fédérale	11	5
Associations faïtières nationales des communes, des villes et des régions de montagne	3	2
Associations faïtières nationales de l'économie	8	3
Autres milieux intéressés	15	14
Total	64	50

En principe, tous les participants saluent le projet. Deux cantons, trois partis et trois milieux intéressés exigent toutefois qu'il faudrait considérer les solutions en prenant en compte les énergies renouvelables.

3.2. Cantons

Tous les cantons saluent le projet. 17 cantons (AG, AR, BE, BS, FR, GL, GR, NW, OW, SH, SO, SZ, TG, UR, VS, ZG, ZH) soutiennent le projet tel qu'il a été présenté lors de la consultation.

Trois cantons (GE, NE, TI) exigent que les frais d'exploitation du réseau ne doivent pas augmenter au détriment des cantons.

Deux cantons (GE, JU) attendent que l'utilisation d'énergies renouvelables soit également examinée là où cela s'avère judicieux.

Quatre cantons (AI, JU, NE, SG) se sont exprimés sur les classifications individuelles de la catégorie d'équipement d'emplacements d'émetteurs.

Par ailleurs, certains cantons ont formulé des questions ou des remarques à prendre en compte dans le cadre de la réalisation du projet. Ainsi, BL exige qu'il soit automatiquement informé sur l'état de fonctionnement des installations de la Confédération. Pour GE, il est important que les capacités des groupes électrogènes soient conçues de telle sorte que les besoins à venir puissent être couverts dans le cadre des projets «Système mobile de communication sécurisée à large bande CMS» et «Système d'échange de données sécurisé (SEDS)». NE, TI et VD attirent l'attention sur le fait qu'une procédure opérationnelle concertée et coordonnée doit avoir lieu entre les cantons et la Confédération afin qu'une stratégie uniforme puisse être suivie sur le plan national en cas de difficultés d'approvisionnement. En outre, VD mentionne que l'approvisionnement des générateurs en carburant, et donc le réapprovisionnement, doivent être assurés même au-delà de 72 heures.

3.3. Partis politiques

Le PLR approuve le projet sans réserve.

Trois partis (PES, PVL et PSS) exigent l'utilisation exclusive d'énergies renouvelables et, par-tant, une adaptation de l'arrêté fédéral: l'art. 1 doit toutefois être complété pour stipuler qu'un crédit d'engagement soit approuvé pour le financement d'un approvisionnement en électricité sûr des émetteurs de la Confédération *reposant sur des énergies renouvelables*.

L'UDC soutient également le projet, salue la mise à profit du potentiel de synergie lors du renforcement des réseaux de téléphonie mobile et attire en même temps l'attention sur le champ de tension entre la charge de la population et les PME avec émissions de CO₂ et l'investissement en groupes électrogènes.

3.4. Autres milieux intéressés

La plupart des milieux intéressés approuve la mise en œuvre du projet (CCDJP, CG MPS, CTM, USAM, UVS, FSA, USS, CVCI, FZAG, GVZ, AGV, Assurance immobilière du canton de Zoug, CSSP, Inspectorat des sapeurs-pompiers d'Uri).

WWF, Greenpeace ainsi que la SES exigent l'utilisation exclusive d'énergies renouvelables en adaptant l'arrêté fédéral (cf. ch. 2.3, exigence PES, PVL et PSS).

Swisscom (Suisse) SA renonce à une prise de position approfondie, tout en attirant l'attention sur le fait que les frais d'équipement pourraient s'avérer être plus élevés et devraient donc être examinés dans le cadre d'une analyse de coûts.

4. Répertoire des entrées

4.1. Cantons

Désignation précise	Abréviation
Canton d'Argovie, Conseil d'État	AG
Canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures, Conseil d'État	AI
Canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures, Conseil d'État	AR
Canton de Berne, Conseil d'État	BE
Canton de Bâle-Campagne, Conseil d'État	BL
Canton de Bâle-Ville, Conseil d'État	BS
Canton de Fribourg, Conseil d'État Kanton Freiburg, Staatsrat	FR
République et canton de Genève, Conseil d'État	GE
Canton de Glaris, Conseil d'État	GL
Canton des Grisons, Conseil d'État	GR
République et canton du Jura, Conseil d'État	JU
Canton de Lucerne, Conseil d'État	LU
République et canton de Neuchâtel, Conseil d'État	NE
Canton de Nidwald, Conseil d'État	NW
Canton d'Obwald, Conseil d'État	OW
Canton de St-Gall, Conseil d'État	SG
Canton de Schaffhouse, Conseil d'État	SH
Canton de Soleure, Conseil d'État	SO
Canton de Schwyz, Conseil d'État	SZ
République et canton du Tessin, Conseil d'État	TI
Canton de Thurgovie, Conseil d'État	TG
Canton d'Uri, Conseil d'État	UR
Canton de Vaud, Conseil d'État	VD
Canton du Valais, Conseil d'État Kanton Wallis, Staatsrat	VS
Canton de Zoug, Conseil d'État	ZG
Canton de Zurich, Conseil d'État	ZH

4.2. Partis politiques

Désignation exacte	Abréviation
FDP.Die Liberalen PLR.Les Libéraux-Radicaux PLR.I Liberali Radicali	FDP PLR PLR
Grüne Partei der Schweiz GPS Parti écologiste suisse PES Partito ecologista svizzero PES	GPS PES PES
Schweizerische Volkspartei Union Démocratique du Centre Unione Democratica di Centro	SVP UDC UDC
Sozialdemokratische Partei der Schweiz Parti socialiste suisse Partito socialista svizzero	SPS PSS PSS
Grünliberale Partei Schweiz Parti vert'libéral Suisse Partito verde liberale svizzero	GLP PVL PVL

4.3. Associations faitières des communes, des villes et des régions de montagne œuvrant au niveau national

Désignation exacte	Abréviation
Schweizerischer Gemeindeverband Association des Communes Suisses Associazione dei Comuni Svizzeri	SGV ACS ACS
Schweizerischer Städteverband Union des villes suisses Unione delle città svizzere	SSV UVS UCS

4.4. Associations faitières de l'économie sur le plan suisse

Désignation exacte	Abréviation
Schweizerischer Arbeitgeberverband Union patronale suisse Unione svizzera degli imprenditori	SAV UPS USI
Schweizerischer Gewerkschaftsbund Union syndicale suisse Unione sindacale svizzera	SGB USS USS
Schweizerischer Gewerbeverband Union suisse des arts et métiers	SGV

Unione svizzera delle arti e mestieri	USAM USAM
---------------------------------------	--------------

4.5. Autres milieux intéressés

Désignation exacte	Abréviation
Flughafen Zürich AG, direction	FZAG
Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police	CCDJP
Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers	CG MPS
Commission fédérale de la télématique dans le domaine du sauvetage et de la sécurité	CTM
Swisscom (Suisse) SA	-
WWF Suisse	WWF
Greenpeace Suisse	Greenpeace
Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie	CVCI
Assurance immobilière du canton de Zurich	GVZ
Assurance immobilière argovienne	AGV
Fondation Suisse de l'Énergie	SES
Assurance immobilière du canton de Zoug	-
Coordination suisse des sapeurs-pompiers	CSSP
Service de la protection de la population et des affaires militaires Uri, Inspectorat des sapeurs-pompiers	-